

Nom /Prénom/Classe 2018/2019:

Remarques particulières (alimentaires / allergies...) :

N° Téléphone :

Quotient : *PN : Pique-Nique à prévoir par les parents.

TARIF HORAIRE :

	HORAIRES	Nombres d'heures	Repas 3.50 € Et sorties	Totaux
Lun 08				€
Mar 09 Journée				€
Mer. 10				€
Jeu11 P.N Sortie Retour 19h00			PN + 10 €	€
Vend 12				€
10 % =	Nb. d'heures :	Heures x tarif €	€	€
Lun15				€
Mar 16 Journée				€
Mer. 17				€
Jeu18 P.N Sortie Retour 18h00			PN + 5€	€
Vend 19				€
10 % =	Nb. d'heures :	Heures x tarif €	€	€
Lun 22				€
Mar 23 Journée				€
Mer. 24				€
Jeu25 P.N Sortie Retour 17h30			PN + 5€	€
Vend 26				€
10 % =	Nb. d'heures :	Heures x tarif €	€	€
Total heures :.....H.....		Heures X tarif €	€	Sous total : €
Modes de paiements :.....		Adhésion annuelle 28€ 2€ bonnet de bain	A déduire 10 % =	Total €

JUILLET



Etant en convention CAF Rhône nous pouvons connaître votre quotient avec votre N° d'allocataire. Pour les prochaines vacances il vous appartient de tenir à jour la variation de votre quotient (pas de rétroactivité). Ne pas indiquer le quotient si supérieur à 1332 tarif : 2.50/h.

La programmation peut changer indépendamment de notre volonté (météo, grève...) sans remboursement exigible de votre part. Pour la possibilité de remboursement vous référer au règlement intérieur. Les changements imprévus seront indiqués sur le tableau d'information dans le hall le matin concerné dans la mesure du possible.

Les enfants inscrits à une sortie doivent être inscrits à deux autres demi-journées de la même semaine (elles ne peuvent être comptabilisées les mardis). Les 9h/12h et 14h/17h sont dus en totalité. Toute demi-heure entamée avant 9h et après 17h est due il n'y a pas de ¼ d'heure.

Les jeudis les enfants doivent apporter un pique-nique froid. Remise de 10% sur les semaines complètes de 5 jours. **Le paiement complet de la réservation se fait à l'inscription à l'ordre de ALSH** possibilité jusqu'à 3 chèques **dépôts prévus début juillet / début août et début septembre** avec un maximum de 100€ par famille pour ce dernier dépôt de septembre. Si des chèques sont établis après le 02/08 et sont supérieurs à 100€ ils seront envoyés en banque dès leur réception.

Paiements ANCV et prise en charge C.E. acceptés. L'adhésion de 28€ est annuelle de date à date pour l'avez pas déjà acheté.

la famille à laquelle il faut **obligatoirement** ajouter l'achat d'un bonnet de bain pour 2 € si vous ne

Petit conseil : Pensez à photgraphier votre tableau.

Souhaitez- vous une facture ? (prévoir une enveloppe) **OUI - NON**

Signature(s) parent(s) :